

Département d'Études françaises, UWO
FR 2805 – Section 001 – Automne 2013
Introduction à la linguistique I

Plan de Cours

Professeur: François Poiré

Bureau: UC 136 c

Heures de bureau : TBA

Courriel: fpoire@uwo.ca

Assistant d'enseignement : TBA

Monitorat : TBA

Description générale

Ce cours introduit les principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, l'étude de certaines autres langues). Dans ce premier cours d'introduction, nous aborderons la transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International (API), la phonétique articulatoire, la phonologie segmentale et la sociolinguistique. En plus d'initier à la linguistique française, le cours vise à aussi développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiants.

Objectifs du cours

connaître un certain nombre de repères historiques concernant la pratique de la linguistique ainsi qu'un certain nombre de définitions propres au domaine.

connaître les principes de base et les conventions de la transcription phonétique à l'aide de l'alphabet phonétique international.

être capable de reconnaître et d'utiliser les symboles de l'API nécessaires à la transcription de mots et de phrases simples en français. Connaître aussi les symboles propres à l'anglais et être capable d'expliquer les principales différences de prononciation entre les deux langues en faisant référence à ces symboles.

être en mesure de transcrire phonétiquement des mots et des phrases simples à partir de l'orthographe conventionnelle du français.

être capable de décrire les principes de bases de la phonation et d'identifier sur un croquis les organes impliqués dans le phénomène ainsi que leur rôle dans la production des sons, le tout en utilisant la terminologie française.

pouvoir fournir une description articulatoire des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles du français et reconnaître sur un croquis articulatoire un son ou une classe de sons et expliquer la contribution de chaque articulateur à la production du ou des sons en question.

décrire les principales conséquences de la coarticulation de deux sons et reconnaître un certain nombre de phénomènes de coarticulation comme l'assimilation et la dilation, de les nommer et de les décrire.

être en mesure de situer la phonétique et la phonologie dans l'ensemble des sous-domaines de la linguistique, particulièrement les propriétés du lexique qui permettent de comprendre la phonétique et la phonologie.

être en mesure d'expliquer la différence entre la phonologie et la phonétique et de distinguer les transcriptions phonétiques et phonologiques en se basant sur les conventions du domaine.

reconnaître et expliquer les traits phonologiques généraux et particuliers au français. Être aussi en mesure de transposer une description articulatoire en description phonologique et expliquer en termes phonologiques les phénomènes de coarticulation phonétique.

connaître la manière d'exprimer des règles phonologiques à l'aide d'un format standard et découvrir les éléments d'une règle par l'analyse de petits ensembles d'exemples. Appliquer des règles à de petits ensembles d'exemples et expliquer en termes phonologiques la variation dans la prononciation causée par ces règles.

être en mesure de différencier les formes phonologiques représentées dans le lexique et les diverses prononciations potentielles découlant de l'application des règles.

être capable de décrire, d'identifier et de compter les syllabes d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase française et identifier le rôle de la syllabe dans un certain nombre de règles phonologiques du français.

connaître un ensemble de règles du français standard et un certain nombre de règles propres au français canadien et expliquer les différences d'accent entre dialectes du français

connaître les différents aspects de la prosodie d'une langue (accent, intonation rythme) et comprendre leur réalisation concrète.

reconnaître la variation phonologique systématique et l'exprimer cette variation en termes sociolinguistiques (variables et variantes). Être en mesure d'identifier sur un graphique les facteurs linguistiques et les facteurs socioéconomiques qui conditionnent la variation.

interpréter un graphique sociolinguistique en termes de stabilité et de changement linguistique.

utiliser la terminologie française propre au domaine à toutes les étapes de ces apprentissages et intégrer cette terminologie à la langue française écrite standard.

Déroulement

Les séances en salle de classe prendront la forme d'exposés du professeur et d'exercices. En plus des trois heures de cours (lundi et mercredi), une séance hebdomadaire (deux heures) d'exercices

et d'explications supplémentaires sera animée par l'assistant d'enseignement. L'heure et le local seront à déterminer.

Modalité d'évaluation:

3 travaux pratiques:	35% (10% + 10% + 15%)
Test partiel	25%
<u>Examen final</u>	<u>40%</u>
TOTAL	100%

Les travaux pratiques

Les étudiants répondront à un certain nombre de questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils seront évalués pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours. Nous demandons aux étudiants de conserver une copie des travaux pratiques.

Qualité du français

Les étudiants sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe: **travaux pratiques** et **compositions**. Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours (fiches), et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français

1. **Grammaire:** les étudiants sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1910 ou FR 1900e (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
3. **Fiches terminologiques:** l'emploi approprié de la terminologie linguistique présentée dans ce cours (voir plus haut).

Prérequis

Le cours FR1910 ou FR1900e est un prérequis nécessaire pour ce cours:

You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course pre-requisites and that you have not taken anti-requisite course. Lack of pre-requisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course, you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed.

Pénalités pour les travaux remis en retard

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

Test manqués pour des raisons médicales ou autres

If you must miss a test for reasons beyond your control, adequate justification (and, where possible, advance notice) is required. Should you miss a test due to illness, a doctor's certificate is required. All such requests for academic accommodation must be addressed to the Academic Counsellor of the Faculty where you are registered (who will in turn make a recommendation, if necessary, to the course instructor).

Manuel

Tous les textes sont disponibles sur le site SAKAI du cours.

Bibliographie :

Des références bibliographiques disponibles à la bibliothèque de l'université seront fournies tout au long du trimestre.